

MASTER

Domaine Droit Economie Gestion

Mention finance

Parcours gestion des instruments financiers

Option marchés financiers, instruments et valorisation

Cadre règlementaire : Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

<http://www.amue.fr/formation-vie-de-letudiant/metier/articles/browse/1/article/652/arrête-relatif-au-diplôme-national-de-master/>

SEMESTRE 3 Option marchés financiers, instruments et valorisation = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1 ^{ère} session : nature et poids des épreuves (CC, CT)	2 ^{ème} session : mode de prise en compte (1)
Gestion de portefeuilles et théories d'évaluation d'actifs financiers	3	3	CT 100 %	CT 100 %
Programmation VBA : Applications financières en gestion de portefeuilles et évaluation d'actifs	2	2	CT 100 %	CT 100 %
Management des relations professionnelles	2	2	CC 100%	CT 100%
Equilibres économiques et financiers d'un établissement de crédit	2	2	CT 100 %	CT 100 %
Taux d'intérêt	1,5	1,5	CT 100 %	CT 100 %
Principes de l'assurance	2	2	CT 100 %	CT 100 %
Gestion de projets	2	2	CT 100 %	CT 100 %
IFRS : Lecture des états financiers	2	2	CT 100 %	CT 100 %
Actualité des réglementations bâloises	1,5	1,5	CT 100 %	CT 100 %
Ethique des affaires 1	2	2	CT 100 %	CT 100 %
Conférences – Grand Oral, Recherche Economique	4	4	Oral 100 %	Oral 100 %
Examen certifié AMF (a)	-	-	CT 100 %	CT 100 %
Anglais (b)	2	2	CT 100 %	CT 100 %
Rapport et soutenance d'alternance ou de stage (c)	4	4	CT (rapport + soutenance) 100 %	CT (rapport + soutenance) 100 %

- (a) La réussite à un examen certifié AMF retenu pour le Master GIF par l'Université de Cergy Pontoise dans la liste publiée par l'AMF est obligatoire pour valider le semestre 3.
- (b) En complément de la note d'examen terminal, l'obtention d'un score minimal de 750 pour l'examen TOEIC est obligatoire pour valider le semestre 3.
- (c) Les étudiants en formation initiale doivent effectuer un stage d'au moins 3 mois.

SEMESTRE 4 Option marchés financiers, instruments et valorisation = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1 ^{ère} session : nature et poids des épreuves (CC, CT)	2 ^{ème} session : mode de prise en compte (1)
Fiscalité des instruments financiers	2	2	CT 100 %	CT 100 %
Marchés, valorisations et risques	2	2	CT 100 %	CT 100 %
Déclaratif réglementaire et bancaire : outils de contrôle et de gestion	2	2	CT 100%	CT 100%
Machine learning et intelligence artificielle en finance	2	2	CT 100%	CT 100%
Big Data : Aspects juridiques et protection de données	1	1	CT 100%	CT 100%
Ethique des Affaires 2 : Etude de cas de gouvernance	1,5	1,5	Dossier en groupe 50% + Oral individuel 50%	CT 100 %
Les instruments de marché de taux et de crédit	2,5	2,5	CC 100%	CT 100%
Ingénierie des opérations de marchés : obligations et fonds structurés	3	3	Exposé 50 % + CT 50 %	CT 100%
Titrisation	2	2	CT 100%	CT 100%
Structuration et vente de produits structurés	2,5	2,5	CC 20 % + CT 80%	CT 100 %
Gestion des risques financiers 1 : Value at Risk et Arbitrage	2	2	CT 100 %	CT 100 %
Gestion des risques financiers 2 : Risque de liquidité	1,5	1,5	CT 100%	CT 100%
Gestion des risques financiers 3 : Contrepartie et Collatéral	1,5	1,5	CT 100%	CT 100%
Econométrie de la finance et applications empiriques	3	3	CT 100%	CT 100%
Jeu d'assurance	1,5	1,5	CC 100 %	CC 100 %

Est-il prévu une 2^{nde} session ? : OUI (*supprimer les mentions inutiles*)

*Est-elle accessible à tous les étudiants non admis ? : **OUI** *Si non, préciser les conditions d'accès*

*L'étudiant **non admis** est-il libre **de ne pas repasser tout ou partie** des UE et des EC **non validés** ? : **OUI**

*Si oui, les notes et les résultats des UE et des EC qu'il choisit de ne pas repasser **sont reconduits** en 2^{nde} session.

*Lorsque l'étudiant se présente en 2^{nde} session :

-La meilleure des deux notes entre la 1^{ère} session et la 2^{nde} session est retenue : **NON**

-La note de la 2^{nde} session annule et remplace la note de la 1^{ère} session : **OUI**

Traitement de l'absence à une épreuve d'examen (*supprimer les mentions inutiles*) :

*Absence injustifiée en 1^{ère} session : **Défaillance**

*Absence justifié en 1^{ère} session : **Défaillance**

*Absence injustifiée en 2^{nde} session : **Défaillance**

*Absence justifié en 2^{nde} session : **Note = 0**

Règles particulières (*supprimer les mentions inutiles*) :

*Existe-t-il des notes-seuils pour la validation des semestres, des UE ou des EC? **OUI** *Si oui, préciser le dispositif retenu* **06 sur toutes les UE**

*Existe-t-il un passage conditionnel en master 2 ? : **OUI** *Si oui, préciser les conditions* **Voir ci-dessous**

*Existe-t-il des critères de sélection pour le passage du master 1 au master 2 : **OUI** *Si oui, préciser ces critères*

L'admission automatique du M1 Finance de l'UCP au M2 GIF pour les étudiants ne bénéficiant pas d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation de deux ans est conditionnée par l'obtention des notes minimales suivantes :

Tronc commun de la spécialité EGR options 1 et 2 :

Marchés financiers 1 (S1) : 14
Marchés financiers 2 (S2) : 14
Outils informatiques pour financiers (S1) : 14
Econométrie (S1) : 14

Spécialité EGR option 1 :

Modélisation stochastique en finance 1 (S1) : 12
Modélisation stochastique en finance 2 (S2) : 12

Spécialité EGR option 2 :

Analyse financière (S1) : 14
Opérations et gestion bancaires (S2) : 14

Mode d'obtention du diplôme intermédiaire de maîtrise (*supprimer les mentions inutiles*) :

Chaque semestre du master 1 doit avoir été validé : **OUI**

La moyenne du master 1 doit être supérieure ou égale à 10/20 : **OUI**

Autres conditions (notes-seuils, nombre minimum d'UE ou d'ECTS validés...) : *Préciser ces conditions supplémentaires* **Note seuil 06 sur toutes les UE**

Mode d'obtention du diplôme terminal de master (*supprimer les mentions inutiles*) :

Chaque semestre du master 2 doit avoir été validé : **OUI**

Chaque semestre du master 1 **et** du master 2 doit avoir été validé : **OUI**

La moyenne du master 2 doit être supérieure ou égale à 10/20 : **OUI**

Les moyennes du master 1 **et** du master 2 doivent être supérieures ou égales à 10/20 : **OUI**

Autres conditions (notes-seuils, nombre minimum d'UE ou d'ECTS validés...) : **Note seuil 06 sur toutes les UE**
Préciser ces conditions supplémentaires

Y-a-t-il compensation entre semestres ? : **NON** *Si oui, préciser le dispositif retenu*

Mode d'attribution de la mention du diplôme (*supprimer les mentions inutiles*) :

*Maîtrise : la mention attribuée résulte de la moyenne du master 1 : **OUI**

*Master : -La mention attribuée résulte de la moyenne du master 2 : **OUI**

-La mention attribuée résulte de la moyenne du master 1 **et** du master 2 : **NON**

*Y-a-t-il prise en compte des notes des semestres accomplis :

-A l'étranger, dans le cadre des échanges internationaux ? : **NON**

-Dans un autre établissement français d'enseignement supérieur ? : **NON**

Seuils des mentions attribuées (*à modifier si différents des seuils indiqués ci-dessous*) :

*Mention « Passable » : 10/20 =< Note < 12/20

*Mention « Assez Bien » : 12/20 =< Note < 14/20

*Mention « Bien » : 14/20 =< Note < 16/20

*Mention « Très Bien » : Note >= 16/20

Le semestre 3 du Master Gestion des Instruments Financiers est commun aux options

- Marchés financiers, instruments et valorisation ;
- Marchés financiers : contrôle, audit et conformité.

Redoublement

Le redoublement des apprentis est soumis au code du travail en alternance.